EXCELLENCE VEGETALE

L'excellence au service du végétal

Assemblée Générale Mixte
27 mars 2025

Avec le soutien de l'interprofession VALHOR TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

Début	Fin	Durée	Élément	Contact
9:30	9:40	0:10	**Ouverture AG ordinaire - Introduction - Rapport Moral du président**	Michel Nicou
9:40	10:00	0:20	Rapport financier Exercice comptable 2024 - Affectation du résultat	Philippe Wegmann - Stéphane Rosssignol
10:00	10:10	0:10	Rapport d'activités 2024	Mikaël Mercier
10:10	10:15	0:05	Validation des résolutions de l'AG et clotûre de l'AG ordinaire	Christophe Jarry
10:15	10:30	0:15	**Ouverture AG extraordinaire - Modifications statutaires - Clotûre AG extraordinaire**	Sylvie Robert - Michel Nicou
10:30	10:40	0:10	SIQO : Campagne de Com INAO bilan 2024 et de 2025 à 2028 - Lancement nouveau Kit de Com' générique Label Rouge	Solenn Le Gall - Violette De Mercey
10:40	10:50	0:10	Plante Bleue/HVE : DiagAgroEco, un nouvel outil de diagnostic	Violette De Mercey
10:50	11:05	0:15	**La Ruche** : nouvelle interface, pour plus de facilité et simplicité d'utilisation pour mieux valoriser le travail collaboratif	Morgan Argondico
11:05	11:25	0:20	**Veggie** : votre nouvel outil de gestion de vos certifications	Sylvie Robert
11:25	11:35	0:10	Nos sites internet : **Certifications du Végétal**, ce qui va évoluer	Inès Drouault
11:35	11:50	0:15	Présentation des Maraichers Nantais	Régis Chevalier
11:50	12:00	0:10	Conclusion de la matinée par Florent Moreau, président de VALHOR	
12:00			**Pause déjeuner**	
Total		2:30		

EXCELLENCE VEGETALE

Ouverture de l’Assemblée Générale Ordinaire

Par Michel Nicou, président d’Excellence Végétale

Rapport moral du président, Michel Nicou

Résolution N°1

Rapport financier de l’exercice comptable 2024

Résolution N°2 : Validation des comptes 2024
Résolution N°3 : Validation affectation du résultat

Résultats de l’exercice comptable 2024

Résolution N°2 : validation du Résultat 2024

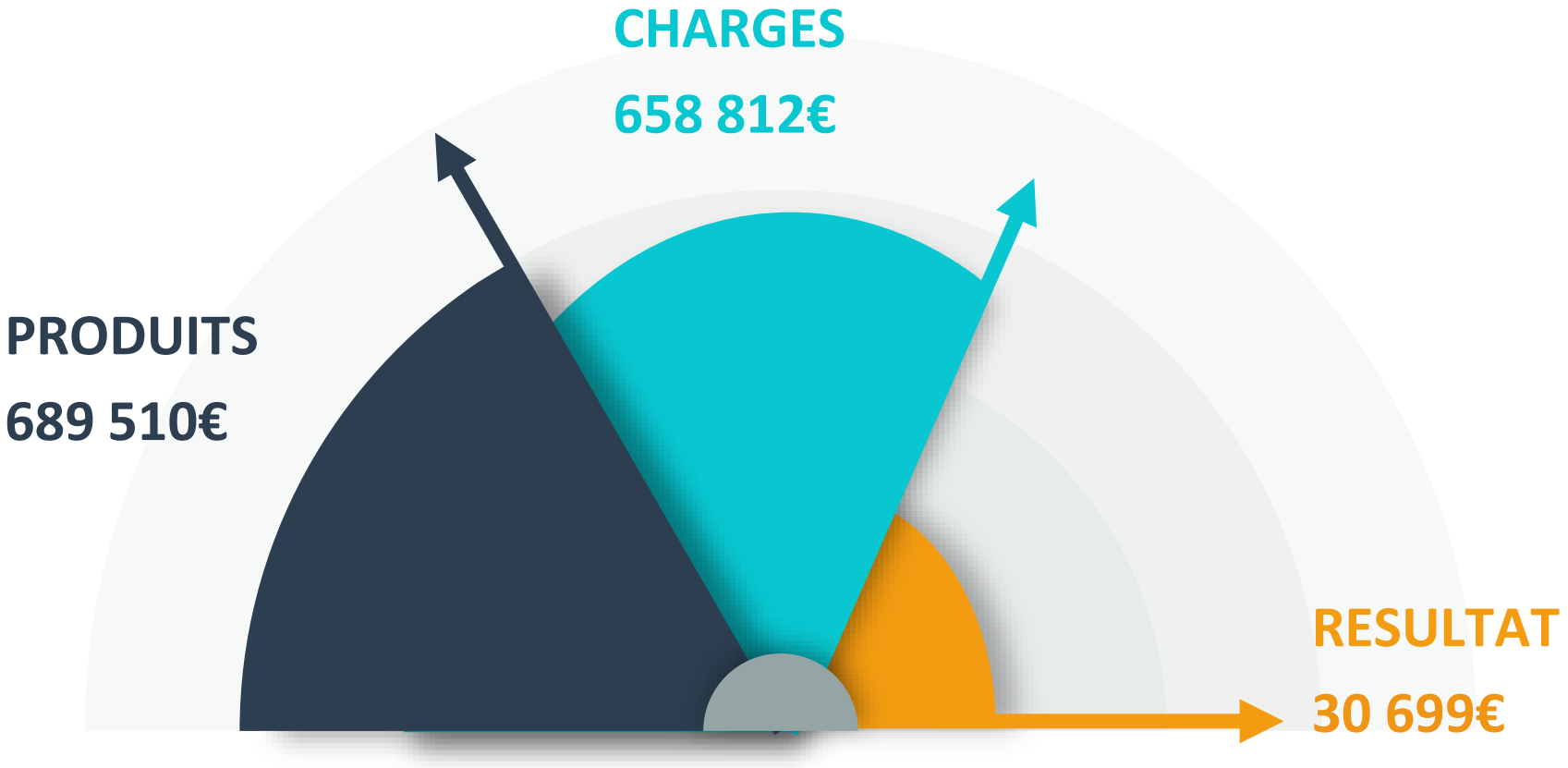

Résultats au 31/12/2024 par rapport au Budget

PRODUITS	Cotis Producteur	Cotis Distributeur	Redevances	Ventes* *	Subv Val'hor *	TOTAL
BUDGET	147 210 €	16 224 €	28 105 €	13 640 €	410 000 €	630 903 €
REALISE	143 307 €	18 590 €	45 666 €	19 817 €	410 000 €	688 554 €
EVOLUTION	- 2,65 %	+ 14,58 %	+ 62,48 %	+ 45,28 %	+ 0 %	+ 9,14 %

CHARGES	Masse salariale	Missions et Dép	Ss Traitance	Com/Relations	Honoraires/Preta	TOTAL
BUDGET	332 242 €	35 700 €	38 462 €	109 154 €	52 216 €	641 645 €
REALISE	355 329 €	37 806 €	34 590 €	86 537 €	47 401 €	657 856 €
EVOLUTION	+ 6,95 %	+ 5,90 %	- 10,07 %	- 20,86 %	- 9,22 %	+ 2,53 %

RESULTAT

Pour rappel Subv VALHOR [LR + IGP = 65%] des charges, plafond à 220 k€
[CQF + PB = 65%] des charges, plafond à 140 k€

* * Pour rappel : Ventes étiquettes/PLV/Kit de Com

BUDGET	- 10 742 €
RESULTAT NET	+ 30 699 €

Analyse des produits

Soutien Valhor

La subvention Valhor pour les signes officiels (LR+IGP) et Interpro (PB+CQF) a atteint le plafond annuel de 360 000€ HT

EV a perçu **fin septembre 2024 50k€** supplémentaire en soutien à la **structuration de la filière Fleurs coupées via les labels** qui avait été demandé à être annexé à l'accord-cadre

Redevances

Les redevances sont > de 62,48% par rapport au budget.
-A la suite d'une sous-estimation des redevances en sapin LR passées sous le nouveau mode de calcul
-**Attention : baisse significative des redevances en géraniums et rosiers**

Vente étiquettes

Augmentation des ventes d'étiquettes
- Arbres fruitiers et sapins de Noël LR plus importante que prévue

Cotisations

Alerte sur le montant des cotisations producteurs < de 2,65% par rapport au budget lié à l'arrêt principalement de 5 entreprises en 2024 en LR + 1 en IGP et 11 entreprises en PB

Les motifs principaux pour PB sont soit un arrêt d'activité (départ à la retraite ou cessation d'activité) soit une migration de la production vers d'autres filières.
Pour les LR, problème de valorisation des SIQO ou faible demande de la distribution spécialisée.

Analyse des produits de l'Accord Cadre

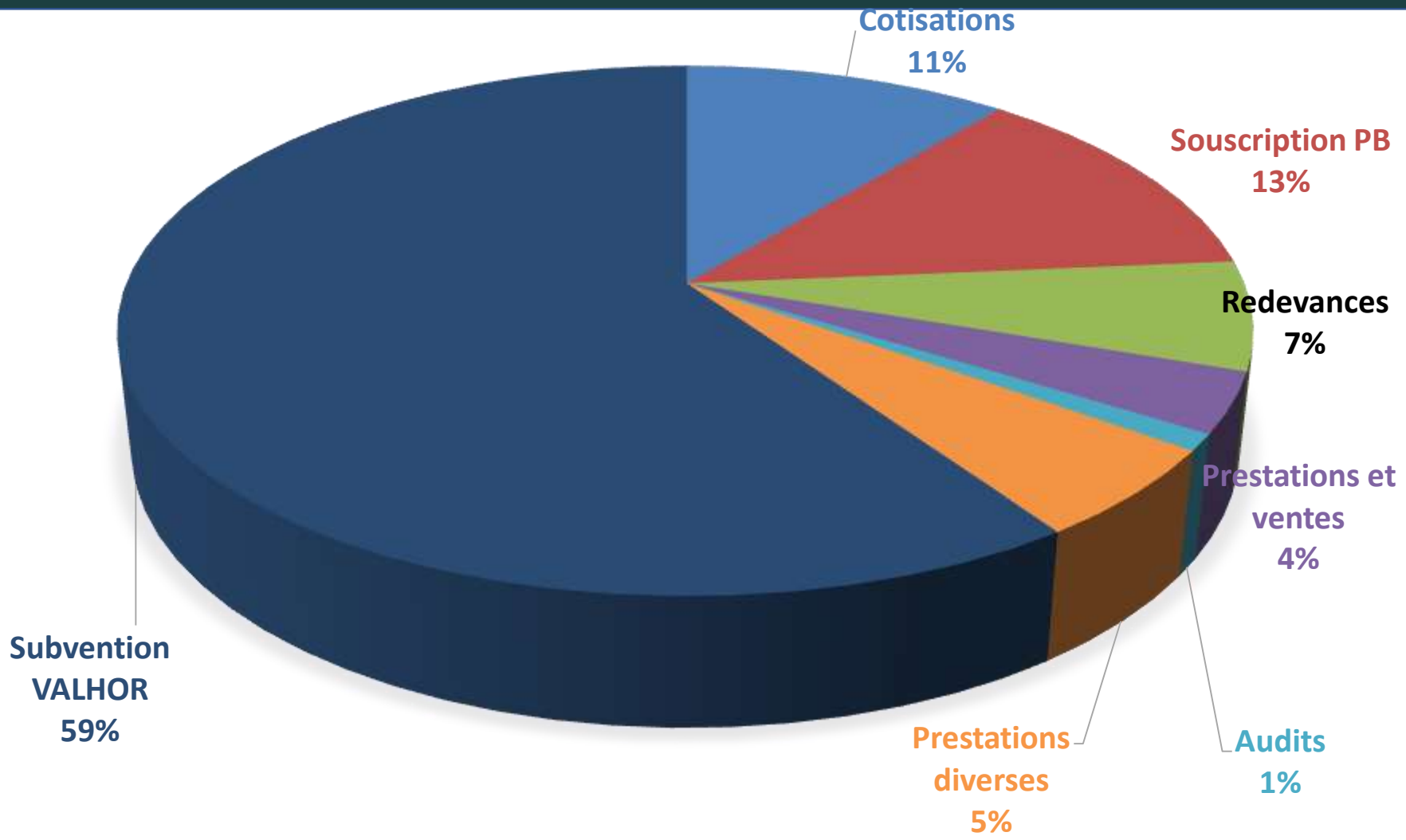

Analyse des charges

Les charges d'exploitation sont réparties :
- 60% sur les signes officiels
- 40% sur les signes interpros

Cette répartition est fonction du temps passé par l'équipe EV entre les signes officiels et les signes interpros.

- La progression de la **masse salariale est de 4,53%** entre 2023 (embauche d'un CDD qui avait contribué à augmenter la charge salariale) et 2024 avec la **création** d'un poste supplémentaire de **Responsable de développement Filière Fleurs coupées.** Elle est **supérieure de 9,63% par rapport au budget**.

- **Les charges de communication ont été largement réduites par rapport à 2023 et au budget 2024 : - 30,54%.**

En effet, au 03/09/2024, **l'atterrissage au 31/07/2024 était de -44 000€**. A cette date; la subvention Valhor de **50k€ pour la filière Fleurs coupées n'était toujours pas confirmée**. La décision a été prise de **réduire d'au moins 20 k€**, les charges liées à la Com pour toutes les actions qui n'étaient pas encore engagées.

- **Les autres charges comme les sous-traitances, les honoraires et prestations** sont **en diminution de - 41,16%** par rapport à 2023. EV avait initialement prévu sur son budget de réduire notamment ses charges de sous-traitance. **Comme pour les charges de communication (cf ci-dessus), pas d'action si la dépense n'était pas engagée au 03/09/2024 aux vus des éléments comptables à cette date.**

Analyse des charges d'exploitations de l'Accord Cadre

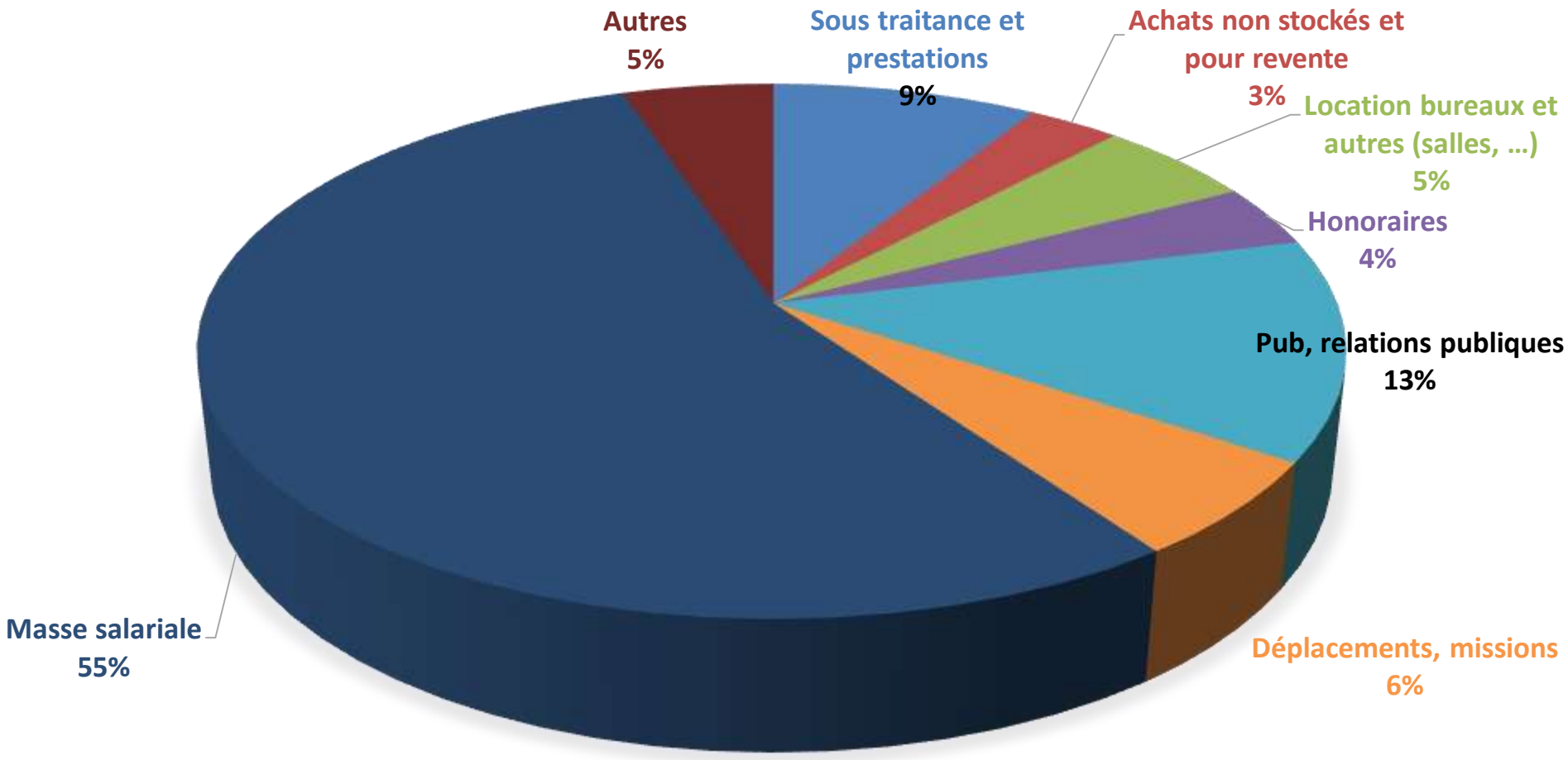

Evolution des produits et des charges depuis 2017

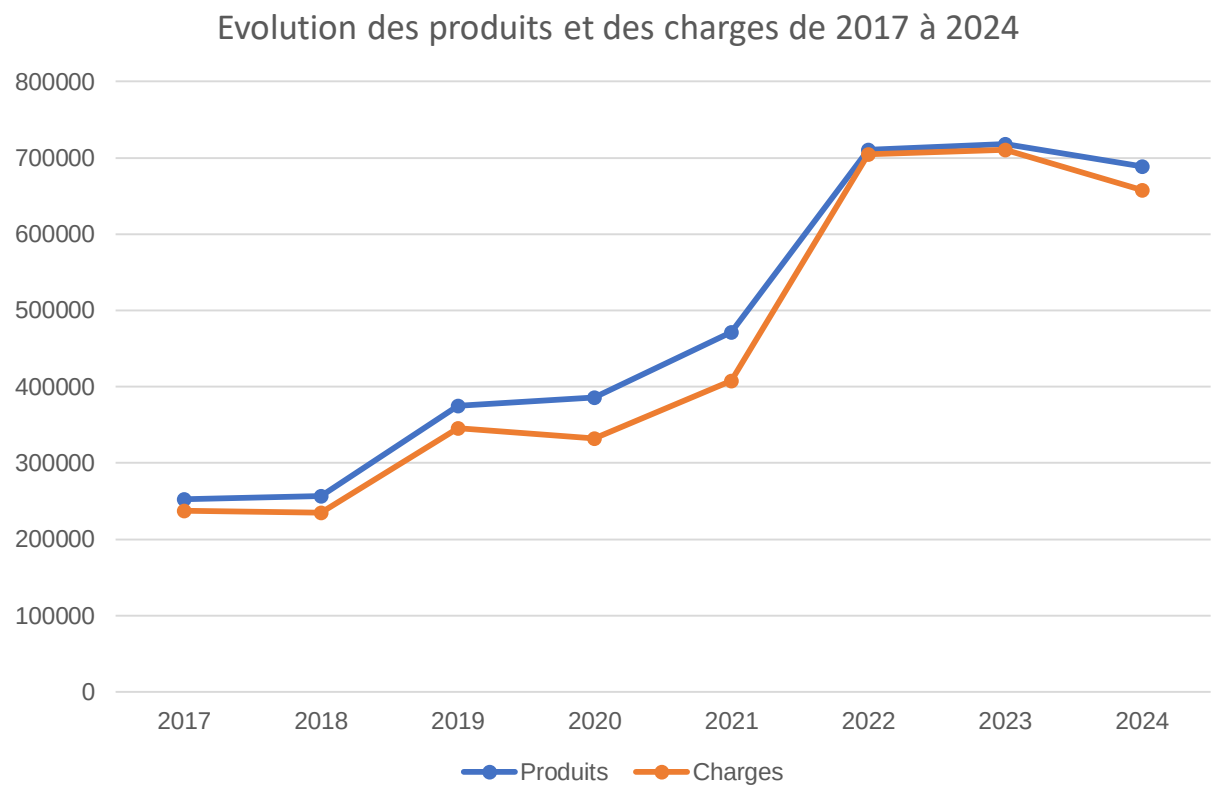

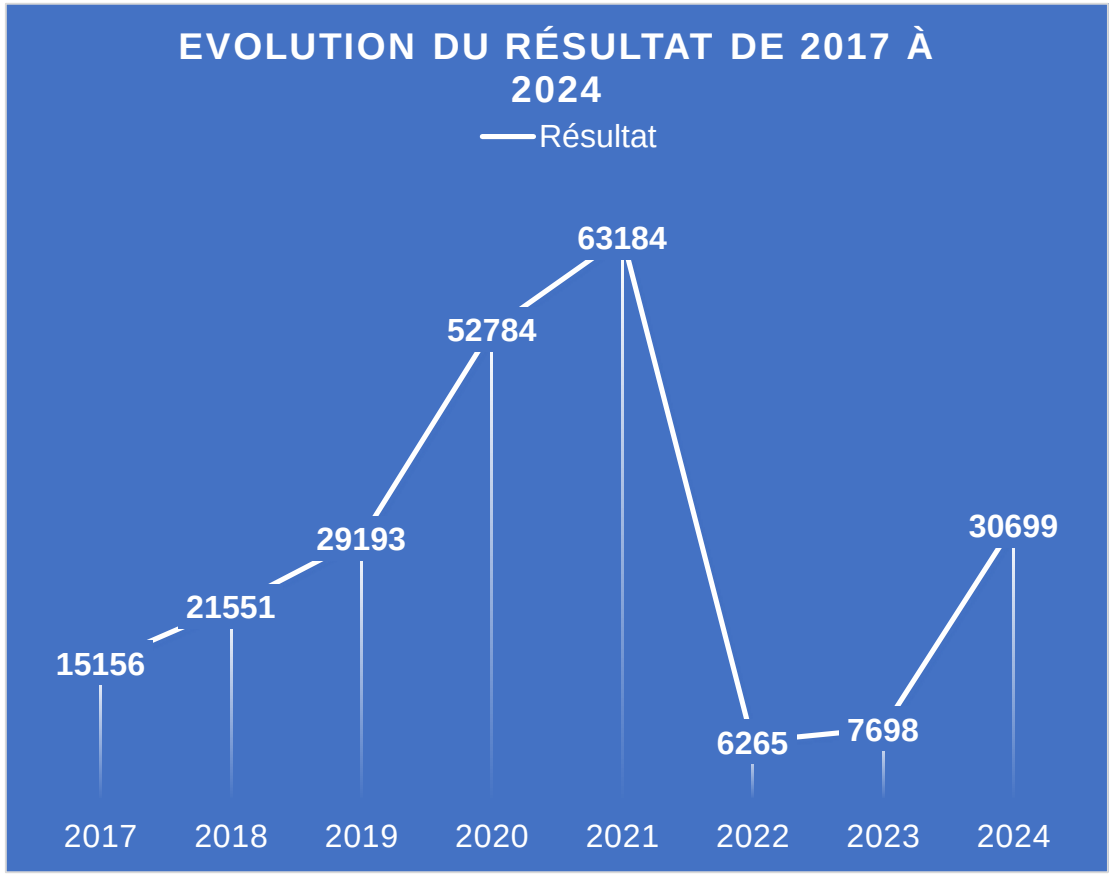

Bilan 2024

ACTIF	2024	2023
IMMOBILISATIONS	41 043 €	45 728 €
CREANCES CLIENTS	63 271 €	81 550 €
AUTRES CREANCES	246 738 €	312 083 €
TRESORERIE	112 706 €	53 225 €
	463 758€	**493 994 €**

- 6,12%

PASSIF	2024	2023
RESERVE ET RAN	239 180 €	231 482 €
RESULTAT	30 699 €	7 698 €
PROV ET FONDS	566 €	10 242 €
DETTES	193 314 €	244 571 €
	463 758€	**493 994€**

- 6,12 %

Affectation du résultat et détail des réserves

Affectation en Réserve 2025 :

Résultat 2024 : 30 699 €

Pour rappel : Détail des Réserves au 01/01/2024 :

Projet Associatif :	50 000 €
Réserves :	146 047 €
Total pour 2024 :	**196 047 €**
Total pour 2023 :	**188 349 €**

Résolution N°3 : validation de l'affectation en Réserve du résultat 2024

Rapports d’activité 2024

Résolution N°4 : Validation du rapport d’activité

Le Label Rouge : un signe d’Excellence pour le végétal

Histoire

Créé en **1960**, le Label Rouge garantit une qualité supérieure. Il s'est étendu aux produits végétaux depuis **2007 avec le gazon Label Rouge, puis avec le dahlia en 2013**.

Critères

Les produits doivent surpasser les standards courants. Les examens sont rigoureux et réguliers. **Audits et jurys** sont des étapes de validation indispensables.

Résultats

En 2024, **7 produits végétaux** ont obtenu leur homologation dont le dernier en **2024 avec les plants de tomate** et 3 projets sont en réflexion depuis 2017.

IGP Sapin de Noël du Morvan : Une reconnaissance du terroir

Définition : L'Indication Géographique Protégée valorise un produit dont la qualité est liée à son origine géographique.

Particularités : Le sapin du Morvan se distingue par sa symétrie et par ses sols graniteux. Bassin historique de production, il est une des 1ères ressources de cette région

Perspectives : Après une **reconnaissance française** en **novembre 2024**, la demande est maintenant en **instruction au niveau européen.**
Dans le meilleur des cas, la validation définitive pourrait avoir lieu en **novembre 2025** pour des ventes garanties pour Noël 2026.

Plante Bleue : nouveaux outils pour une meilleure performance

1

Extension de l'outil de diagnostic du module HVE **DiagAgroEco** à la certification Plante Bleue en remplacement de la grille Exel. Ce nouvel **outil, gratuit et accessible pour tous**, permet de fournir le diagnostic indispensable pour poursuivre les étapes de certifications Plante Bleue.

2

Mise en place **d'un outil d'enregistrement homogène** et identique pour tous. Afin de pouvoir exploiter les **Data,** et faciliter le **langage** des certifiés, **gagner en efficacité** lors des audits, un rapprochement a eu lieu avec MPS pour la création d'un outil commun. Construction en 2025, avec un **déploiement prévu dès début 2026.**

Reconnaissance de Plante Bleue à l'international

Objectif : faire reconnaitre Plante Bleue dans le panier des labels durable du basket FSI afin de lui donner une reconnaissance internationale et aider les producteurs à exporter

- Plusieurs étapes :

  1 - Intégration de la certification dans la base de données **ITC (International Trade Center)** lien vers le site

  2 - Equivalence de la certification par **Global GAP** pour la partie bonnes pratiques

  3 - Analyse par **FoodExpert** pour la partie environnement

	Gap	Environ-mental	Social
AMFORI CODE OF CONDUCT			●
OHAS GROWER STANDARD	●		
EHPEA CODE OF PRACTICE	●		●
ETI BASE CODE / SMETA			●
EU ORGANIC FARMING	●		
FAIR TRADE HIRED LABOUR STANDARD			●
FLOR ECUADOR V4.0 + FLORVERDE ADD-ON	●	●	●
FLORVERDE® SUSTAINABLE FLOWERS STANDARD	●	●	●
GLOBALG.A.P. FLORICULTURE STANDARD	●		
GLOBALG.A.P. IDA MODULE/ADD-ON		●	
KENYA FLOWER COUNCIL SILVER STANDARD	●	●	●
MPS-GAP	●	●	
MPS-ABC		●	
MPS-SQ		●	●
RAINFOREST ALLIANCE CERTIFICATE			●
SIZA SOCIAL STANDARD			●
SIZA ENVIRONMENTAL STANDARD		●	
SA8000 STANDARD			●
USDA NATIONAL ORGANIC PROGRAM	●		

Fleurs de France : le label officiel du végétal produit en France

20 producteurs

229 producteurs

1

2014

Création de la signature Fleurs de France au sein de l'APAF.
Lancement en 2015 avec Stéphane Le Foll.

2

2017

Accessibilité des certifiés PB, MPS, AB et CQF à Fleurs de France. Accès gratuit à tous.

3

2019

Délégation de gestion à EV. Début des travaux pour mise en place des audits combinés.

4

2024

La signature Fleurs de France fête ses 10 ans avec l'APAF.
87 audits réalisés.

Structuration de la filière Fleurs coupées au travers des Labels et Certifications

- Constitution d'un **réseau** d'acteurs de la filière et coordination
- Salon du Végétal : organisation **d'une journée, 100% dédiée à la Fleur coupée**
- Conclusion du projet **Bleu Blanc Fleurs**
- Mise en lumière de la production fleurs coupées lors du **Tour de France** avec des bouquets 100% Fleurs de France
- **Charte Qualité Fleurs** : évolution du référentiel actuel, étoffement de la liste des espèces.
- Participation au **Copil Gestion de Crise** Fleurs coupées

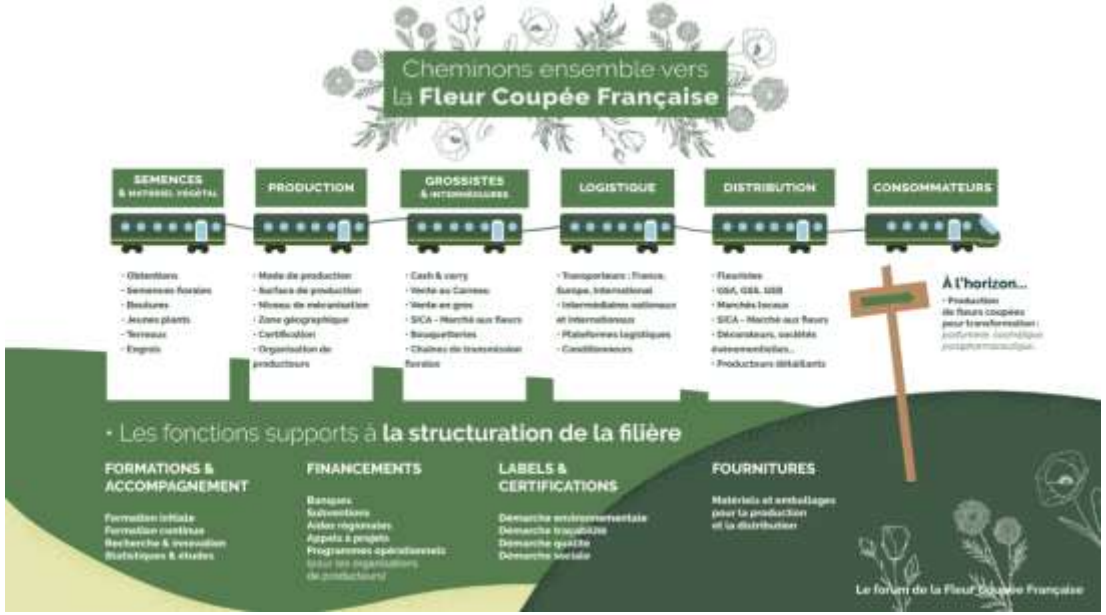

Réelle synergie entre les labels et certificatio

Complémentarité

Chaque label/certifications renforce les différentes segmentations de la qualité.

Évolution

L'interaction entre labels/certifications permet d’innover et de répondre aux attentes sociétales.

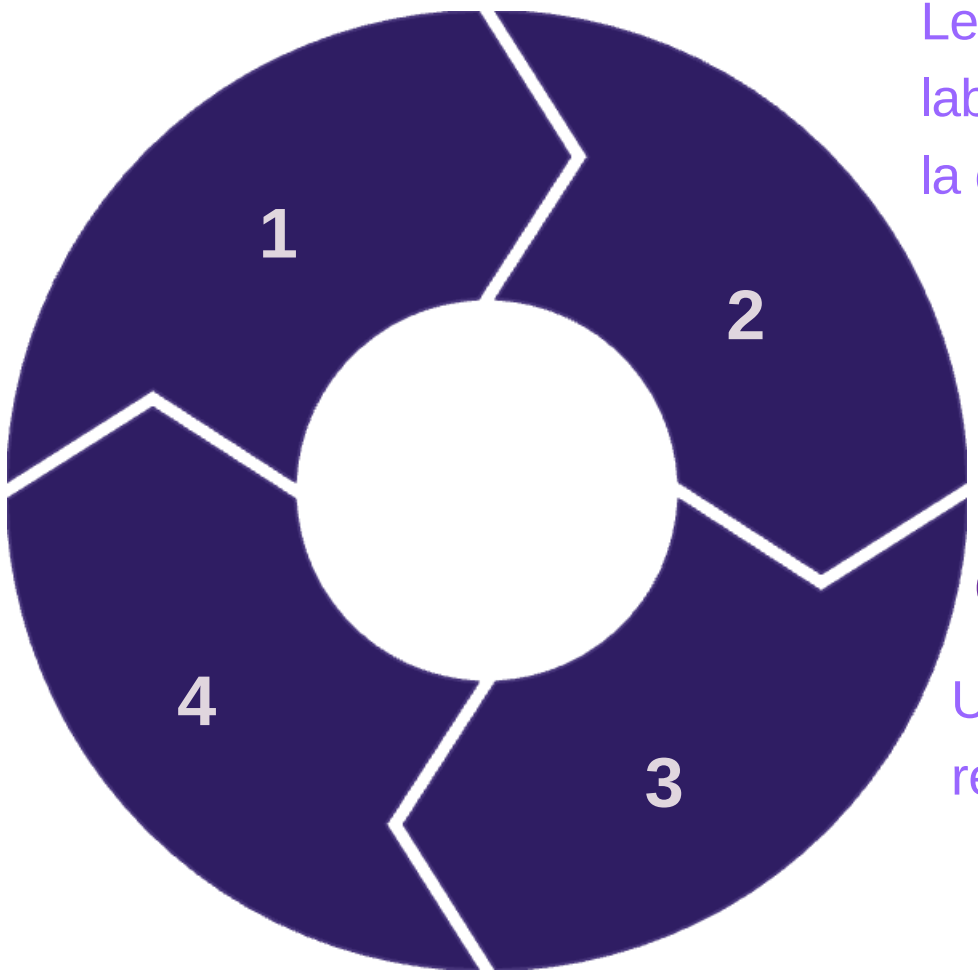

Cohésion

Les producteurs combinent labels/certifications pour maximiser la creation de valeur.

Communication

Une stratégie unifiée amplifie la reconnaissance auprès du public.

EXCELLENCE VEGETALE

Comment avons-nous communiqué en 2024 auprès du B to B ?

6 vidéos : Présentation des LABELS

Vidéo sur les labels & certifications de la filière horticole

3 vidéos - Bonnes pratiques

Vidéos sur les bonnes pratiques

3 vidéos - Réels

Montage de “Capsule vidéo”

2 vidéos - Retour en images

Tournage & Montage événements

18 Videos - Filières qui seront publiées en 2025

(Tournage Salon du Végétal)

Comment avons-nous communiqué en 2024 auprès du B to C ?

Communication auprès de la Presse

- PLUS DE **21 activations** Presse
- **286 retombées presse** (Env. 3 177 018 € d'équivalence Media)

Communication actives sur les réseaux sociaux

Facebook / Instagram : **540 publications**

- Plus de 6499 followers
- 24 822 interactions (Like, commentaires et partages)
- **+ 7 550 670 impressions**

Publicité sur Facebook et Instagram

- 10 560 000 couverture des publicités
- **43 107 clics** pour en savoir-plus (CPM - 0,18Euros - Moyenne à 2,5)

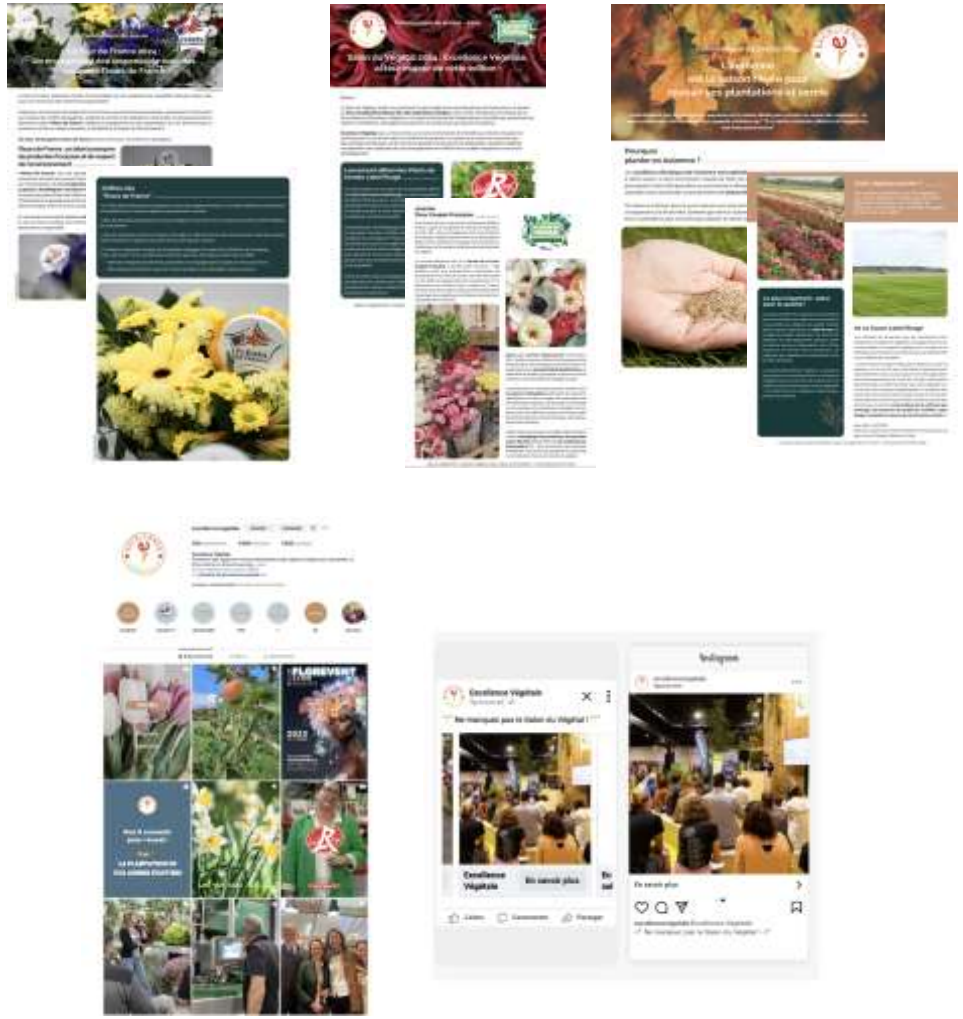

Vote des Résolutions

Présentation Christophe Jarry

Résolution N°1 : L’assemblé Générale Ordinaire approuve le rapport moral du Président

Résolution N°2 : L’assemblé Générale Ordinaire approuve le rapport financier tel qu’il est présenté et donne quitus aux administrateurs pour l’exercice clos le 31 décembre 2024

Résolution N°3 : Sur proposition du Conseil d’Administration du 27 février 2025, l’Assemblée Générale Ordinaire approuve l’affectation du résultat de l’exercice d’un montant de 30 699€ tel qu’il a été présenté

Résolution N°4 : L’assemblée générale ordinaire approuve le rapport d’activité

EXCELLENCE VEGETALE

Clôture de l’Assemblée Générale Ordinaire

Par Michel Nicou, président d’Excellence Végétale

Ouverture de l’Assemblée Générale ExtraOrdinaire

Par Michel Nicou, président d’Excellence Végétale

Proposition modifications statutaires

Résolution N°1

Modifications statutaires

Dans un souci de simplification et de volonté de se rapprocher de la gouvernance de l'interprofession :

Révision de la composition des collèges pour le Conseil d'administration

Passage de 4 collèges à 3 collèges

Nouvelle répartition par collège

Actuellement :

Collège 1 : production de 1 à 3 membres

Collège 2 : distribution de 1 à 3 membres

Collège 3 : présidents de section de 1 à 3 membres

Collège 4 : Organisations professionnelles et partenaires de 1 à 3 membres

Proposition :

Collège producteurs : de 2 à 6 membres

Collège distributeurs : de 1 à 3 membres

Collège Autres - Organisations professionnelles : de 1 à 3 membres

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXCELLENCE VEGETALE

Collège Producteurs

Michel NICOU
Dirigeant: Hortival Diffusion

Frédéric NAUDET
Gérant: Pépinières Naudet

Charles ADENOT
Directeur Général adjoint: Ernest Turc

Mikaël MERCIER
Dirigeant: EARL Mercier Pépinières

Pierre DE PREMARE
Dirigeant: Domaine de Chapelan

Jean-Marc PILTE
Gérant: France Pilté

Collège Distributeurs

Emmanuelle DUTREMEE
Chef de produit Truffaut

Jérôme QUAAK
Président: FGFP

François PAULY
Expert jardin: Jardineries et Animaleries de France

Collège Autres - Organisations professionnelles

Philippe WEGMANN
Directeur: Bureau Horticole Régional

Christophe JARRY
Représentant: VERDIR

Olivier FRANCOIS
Représentant: UNEP

Modifications statutaires

Dans un souci de simplification et de volonté de se rapprocher de la gouvernance de l'interprofession :

Révision de la composition du Bureau

Passage de 5 membres à 4

Suppression d'un poste de vice-président

Actuellement :

Président : issu du collège 1

Vice-président : issu du collège 2

Vice-président : issu du collège 4

Secrétaire : issu d'un des 4 collèges

Trésorier : issu d'un des 4 collèges

Proposition :

Président : issu du collège producteurs

Vice-président : issu du collège 'distributeurs' ou 'autres – organisations professionnelles'

Secrétaire : pas de changement

Trésorier : pas de changement

LE BUREAU

EXCELLENCE VEGETALE

Président

Michel NICOU

(issu du collège producteurs)

Vice-Président

Christophe JARRY

(issu du collège Organisations professionnelles)

Trésorier

Philippe WEGMANN

(issu du collège Organisations professionnelles)

Secrétaire Général

Mikaël MERCIER

(issu du collège producteurs)

EXCELLENCE VEGETALE

Modifications statutaires

Dans un souci de <u>simplification</u> et de <u>volonté</u> de se rapprocher de la gouvernance de l'interprofession :

Adaptation du Quorum pour les AG

Nouveau quorum tenant compte des modifications précédentes

Actuellement :
60% pour le collège 1 et 2
40% pour les collèges 3 et 4

Proposition :
60% pour le collège producteurs
40% pour le collège distributeurs et autres – organisations professionnelles

Résolution N°1 : L’assemblé Générale Extraordinaire approuve la proposition de modifications des statuts d’Excellence Végétale modifiant le nombre et la répartition des collèges

EXCELLENCE VEGETALE

L’excellence au service du végétal

Clôture de l’Assemblée Générale ExtraOrdinaire

Par Michel Nicou, président d’Excellence Végétale

L'excellence au service du végétal

Florent Moreau, président de VALHOR